









DOSSIER DE PRESSE

- Commémoration - 68^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

- Mercredi 8 mai 2013 -

Contacts Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr





CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Le Haut-Commissaire de la République, M. Jean-Pierre LAFLAQUIERE, a présidé la cérémonie de commémoration du 68^{ème} anniversaire de la célébration de la victoire du 8 mai 1945, en présence notamment des hautes autorités protocolaires.

La cérémonie militaire a débuté à 08h30, avenue Pouvanaa a Oopa. Les forces armées en Polynésie française placées sous le commandement du représentant du Contre-Amiral, commandant supérieur des forces armées en Polynésie française, ont participé à la cérémonie.



DEROULEMENT GENERAL DE LA CEREMONIE

08h15 : Arrivée du commandant des troupes

Inspection des troupes Honneurs aux emblèmes

08h30 : Arrivée des autorités

Salut au drapeau de la gendarmerie par les autorités

08h40 : Remise de décorations

Lecture par le Haut-Commissaire de la République du message du Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants

08h50 : Dépôt de gerbes

Minute de silence

Marseillaise

Salut aux anciens combattants, aux délégations, aux jeunes participants à la journée Défense et Citoyenneté et une délégation de réservistes mobilisés dans le cadre de la Journée nationale des Réservistes

Départ des autorités Fin de la cérémonie

A l'issue de la cérémonie, les autorités protocolaires et les anciens combattants ont été conviés à un rafraîchissement servi à la Résidence du Haut-Commissaire.





REMISE DE DECORATIONS

Médaille militaire - remise par le représentant du Contre-Amiral



- Adjudant Chef Alain DEVOET du Groupement de Soutien de la Base de Défense)

- Adjudant Chef Thierry ZERBIB du DIRISI (Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructures et des Systèmes d'informations)





JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Pour la première fois, le Haut-Commissariat de la République, accueillera dans ses locaux la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mercredi 8 mai 2013.

A l'occasion de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, 35 jeunes polynésiens, convoqués pour la Journée Défense et Citoyenneté, assisteront à la cérémonie qui se déroulera devant le Monument aux Morts de Papeete.

La présence de jeunes convoqués en JDC à une cérémonie commémorative est une démarche inédite. Elle a pour but de sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire. Au total, plus de 5 000 jeunes polynésiens, âgés en moyenne de 17 ans, sont convoqués annuellement à cette journée.





La Journée Défense et Citoyenneté pour informer et sensibiliser

Mise en œuvre en octobre 1998 par la Direction du service national (DSN), la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) a fait l'objet d'une rénovation en 2010. Prenant en compte l'évolution des pratiques des jeunes, cette nouvelle Journée leur propose une interactivité accrue pour améliorer les échanges avec des supports plus adaptés en matière d'information.

L'objectif de la JDC est de sensibiliser les jeunes français de métropole et d'Outremer à leurs droits et devoirs en tant que citoyens pour les aider à mieux comprendre le fonctionnement des institutions et les enjeux de la défense.

Le programme de la Journée Défense et Citoyenneté du 8 mai 2013

Cette journée débutera à 7h30 par un rappel sur le contexte général de la deuxième Guerre Mondiale et sur l'implication des polynésiens dans les combats.

A l'issue, les jeunes assisteront à la 68 cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Après cette activité, les animateurs leur présenteront les modules d'animation sur la citoyenneté. Par ailleurs, ils bénéficieront d'une initiation au secourisme et effectueront des tests de compréhension de langue française. A la fin de la journée, ils recevront les certificats attestant de leur participation à la JDC. Ce document est notamment exigé pour pouvoir passer le permis de conduire et pour accéder à la fonction publique.





LA JOURNEE NATIONALE DU RESERVISTE



Le 8 mai coïncide cette année en Polynésie française avec la journée nationale du réserviste. A ce titre une délégation de réservistes est insérée dans le dispositif militaire.

La réserve militaire représente un complément indispensable à l'armée d'active. Basée exclusivement sur le volontariat, elle est

constituée de deux composantes : la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne. Dans les deux cas, la réserve militaire implique pour les citoyens qui la composent, d'y consacrer du temps parallèlement à leur activité professionnelle.

De nombreuses informations sont disponibles sur internet afin de découvrir cette manière particulière et utile de servir la Nation :

www.defense.gouv.fr/reserves





RAPPEL DE L'EPOPEE DU BATAILLON DU PACIFIQUE

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne qui vient d'envahir la Pologne.

Tout comme ils l'ont fait en 1914-1918, les Etablissements français de l'Océanie vont prendre une part active dans la défense de la métropole lors de la seconde guerre mondiale.

Dès le déclenchement du conflit, les E.F.O sont mis en état de mobilisation. Ils peuvent fournir 5 000 réservistes, mais ce ne sont que 207 hommes qui suivent l'instruction militaire.

Les Polynésiens ne se sentiront vraiment concernés par le conflit qu'après l'armistice de juin 1940 signé par le Maréchal Pétain. Son annonce plonge les E.F.O dans la stupeur et la consternation. Le désarroi est à son comble lorsqu'aux appels à l'obéissance, lancé par la radio pétainiste de Saïgon, répondent les voix de la B.B.C et du Général de Gaulle qui invitent les Français à continuer le combat.

Ainsi s'affrontent les gaullistes du Comité de la France Libre (C.F.L) et les « vichystes » du comité des Français d'Océanie (C.F.O).

Dès l'annonce de l'armistice signé par le Maréchal Pétain et dès l'appel du 18 juin 1940, les Polynésiens ont manifesté avec force et détermination leur volonté d'aller se battre pour aider la France à résister et à se relever. Avec Wallis, la Polynésie française est la première à répondre à l'Appel du 18 juin en Outre-mer.

Le 2 septembre 1940, l'enrôlement d'un corps expéditionnaire de 300 hommes est organisé. Les volontaires sont essentiellement Tahitiens et leur instruction est assurée par le Commandant BROCHE, puis par le Capitaine RAVET. Elle se prolonge jusqu'au 21 avril 1941, date laquelle le contingent peut enfin s'embarquer sur le *Monovaï* pour le Proche Orient, via la Nouvelle-Calédonie et l'Australie.

D'août à décembre 1941, c'est la veillée d'armes au Proche-Orient. Le premier bataillon du Pacifique est incorporé à la première division française libre (D.FL.) du Général KOENIG.



En Afrique

Le 29 décembre 1941, la première division française libre descend sur le Caire, qu'elle atteint le 2 janvier 1942. Puis c'est la marche vers l'ouest, au devant de l'ennemi : ROMMEL et l'Afrika Korps.

Après s'être illustré à Bir-Hakeim, le 1^{er} Bataillon du Pacifique devenu Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique (B.I.M.P.) est rattaché à la VIIIe armée britannique. Il participe à la contre-offensive alliée à travers la Libye et la Tunisie en 1943.





En Italie

Le 17 avril 1944, B.I.M.P. embarque à Bône pour l'Italie, sous les ordres du commandant MAGNY. Il s'illustre au Monte Casino et en Italie centrale, ayant même l'honneur, le 4 juin, d'être un des premiers bataillons à défiler dans Rome libérée.

En France

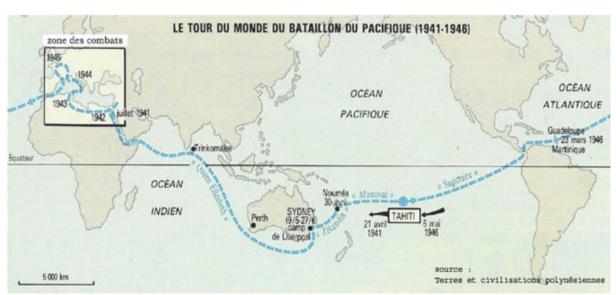
Débarqué à Cavalaire le 16 août 1944, le B.I.M.P. contribue à la libération de Hyères, en prenant le Golf Hôtel, aménagé en forteresse par les Allemands. Il participe aux opérations de nettoyage des environs de Toulon.

Après avoir remonté la vallée du Rhône, le B.I.M.P. est à nouveau engagé dans des combats meurtriers dans le Jura et la région de Belfort.

Pour les Tahitiens, la guerre se termine le 21 octobre 1944 à Luxeuil. Mais ce n'est que le 5 mai 1946 que les volontaires du Bataillon du Pacifique, sous les ordres du capitaine HERVE, débarquent à Papeete.

(Sources: TOM 6 du Mémorial polynésien, collection dirigée par Philippe MAZELLIER Bengt Danielson, 1978 / Terres et civilisations polynésiennes, collection Nathan, Michel LEXTREYT, François MERCERON, 1987)









Message de M. Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants – 8 mai 2013

Nous célébrons aujourd'hui le 68^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés, le 8 mai 1945, sur l'Allemagne nazie.

Ainsi s'achevait une tragédie qui, pour la France, avait commencé cinq ans plus tôt par la défaite de son armée, se poursuivant par une avilissante occupation dont les conséquences sont désormais bien connues de tous : collaboration, humiliation, déportation, extermination...

Pourtant, dès juin 1940, certains refusèrent l'inacceptable. Auprès du général de Gaulle à Londres, formant les Forces françaises libres, ou au sein de la Résistance intérieure, ces idéalistes, ces patriotes allaient entraîner à leur suite ces femmes et ces hommes, ces « soutiers de la gloire » comme les appellera Pierre Brossolette.

Ces combattants, venus de tous horizons, s'associèrent progressivement en réseaux pour mener des actions de diverses natures, communication clandestine, sabotage, aide aux fugitifs et notamment aux enfants Juifs persécutés.

L'unificateur de cette Résistance, Jean Moulin, créa le Conseil national de la Résistance dont il présida la première réunion, le 27 mai 1943, il y aura 70 ans dans quelques jours.

Parallèlement, la formation de maquis constitua un échelon supplémentaire dans la lutte contre l'ennemi, contribuant à la réussite des débarquements et à la libération du territoire national. Dès l'automne 1943, la libération de la Corse fut l'œuvre conjointe des résistants de l'île et des soldats de l'Armée d'Afrique.

De quelle abnégation ont-ils fait preuve, tous ces combattants de « l'armée des ombres » célébrée en 1943 par Joseph Kessel, pour que la liberté triomphe enfin !

Jamais la France n'a fait guerre plus haute et plus belle que celle des caves où s'impriment ses journaux libres, des terrains nocturnes et des criques secrètes où elle reçoit ses amis libres et d'où partent ses enfants libres, des cellules de tortures où malgré les tenailles, les épingles rougies au feu et les os broyés, des Français meurent en hommes libres.

(Joseph Kessel, in « L'armée des ombres »)

Unis par un même idéal, leur courage et leur volonté furent plus forts que tout.

En cette année 2013, à travers l'année de la Résistance, c'est à eux tous que la Nation rend hommage, à toutes ces femmes, tous ces hommes, dont le sacrifice librement consenti permit à la France de siéger à la table des vainqueurs, le 8 mai 1945, et à l'Europe de se reconstruire.

Moins de vingt ans plus tard, le traité de l'Elysée, signé par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, allait ouvrir la voie à une amitié franco-allemande profonde et durable, dont nous célébrons le 50^{ème} anniversaire cette année. Elle est l'un des ciments de la paix en Europe.

Notre devoir est d'œuvrer aujourd'hui comme hier pour le maintien de cet héritage de paix, légué par les combattants de la Seconde Guerre Mondiale.

Kader Arif





CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Communiqué de Presse





La direction du service national (DSN), au travers ses missions et notamment l'organisation de la « journée défense et citoyenneté » (JDC, ex-JAPD), est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe concrètement au renforcement du lien Armée-Nation et se met au service d'une politique globale en faveur de la jeunesse.

Depuis le mois d'octobre 1998, la DSN est responsable de l'organisation de la JDC qui constitue, après l'enseignement de défense en collège et lycée puis le recensement en mairie, la dernière étape du parcours de citoyenneté. Articulée autour de la présentation des enjeux de la défense, cette journée est complétée par la détection des jeunes en difficulté socio-éducative et par une formation élémentaire au secourisme.

Dans ce cadre général, le centre du service national (CSN) de la Polynésie française convoque annuellement 5 000 jeunes filles et garçon, dont 75% sur l'île de Tahiti. Ainsi, environ 130 JDC sont organisées par an dont 100 sur l'île de Tahiti, principalement sur les trois sites militaires de Faa'a (base aérienne sergent Allain), Papeete (base navale) et Arue (quartier lieutenant-colonel Broche).

Exceptionnellement, à l'occasion du 68^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, 35 jeunes filles et garçons effectueront leur JDC au Haut-Commissariat de la République en Polynésie française. Cette JDC se déroulera :

<u>Le mercredi 8 mai 2013 sur les thèmes</u> : « le lien Armées-Nation et le devoir de mémoire »

Cette journée débutera à 7H00 et se terminera autour de 14H30.

A cette occasion, de 7H30 à 8H00, le contexte général de la seconde guerre mondiale et l'engagement des polynésiens seront rappelés aux jeunes convoqués pour la JDC, en salle « archipels » du Haut-Commissariat de la République. A l'issue, le centre du service national de la Polynésie française, en liaison avec les autorités civiles et militaires, mettra à l'honneur les jeunes convoqués pour la JDC, en les faisant participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 qui aura lieu au monument aux morts de Papeete à partir de 8H30.

Renseignements et contacts presse :

Compte-tenu des mesures de sécurité liées à l'accès aux bâtiments du Haut-Commissariat de la République, il est demandé de prendre contact avec le CSN de Polynésie française :

- lieutenant-colonel APOCHER (**directeur**) 46 31 42 vini : 78 63 94 yvan.apocher@fapf.defense.gouv.fr,
- adjudant-chef LETORD (**chargé de communication**) 46 34 11 vini : 70 28 84 jose.letord@fapf.defense.gouv.fr

